

JEU D'ART ALIMENTAIRE

page
1/3

OBJECTIF // Sensibiliser et créer la compréhension sur la souveraineté alimentaire à travers les arts.

TEMPS // entre 90-120 minutes

PERSONNES PARTICIPANTES // illimités

MATÉRIEL REQUIS //

- Suffisamment de papier ou de toile pour chaque personne participante.
 - o Les personnes participantes peuvent également être regroupées en petites équipes pour créer une œuvre en groupe.
- Matériel d'artiste : peinture, pinceaux, crayons, crayons de couleur, feutres, etc.

PRÉPARATIFS //

- Si vous songez à faire l'étape 5, prévoyez à l'avance un endroit où réaliser l'exposition des œuvres d'art.
- Cette exposition pourrait être utilisée pour sensibiliser la communauté – considérez annoncer l'exposition dans les médias locaux pour inviter la communauté à visiter l'exposition et se joindre dans la discussion.
- S'assurer que tout le matériel d'art soit prêt à être distribué après la discussion de groupe
- Arranger les chaises dans un cercle pour favoriser la discussion initiale.

DÉROULEMENT //

ÉTAPE 1 // (30-40 minutes)

Écoutez un des films ci-dessous, et discutez-en avec le groupe.

- *Nouvelle Pousse* : un documentaire de 30 minutes au sujet de la crise alimentaire dans la région de Sahel et la réponse de Développement et Paix qui se penche sur les causes complexes ayant conduit à la crise, et sur la manière dont notre solidarité peut faire toute la différence.
- *Sur la route de la souveraineté alimentaire* : ce documentaire de 18 minutes, filmé deux ans après le tremblement de terre de 2010, explique comment la souveraineté alimentaire est une forme de développement viable tout en démontrant comment le pays peut, en même temps, devenir autosuffisant.

Étape 2 // (10 minutes)

Invitez les personnes participantes à s'asseoir en cercle pour favoriser la discussion.

Animez une discussion de groupe initiale sur la souveraineté alimentaire à l'aide des questions suivantes :

1 - Qu'est-ce que la souveraineté alimentaire? (l'information ci-dessous vient de la Déclaration de Nyéléni, 2007, qui est disponible sur nyelini.org).

- La souveraineté alimentaire signifie le droit des peuples à une alimentation saine, ancrée dans leur propre culture et produite de manière écologique et durable. Cela signifie également le droit des peuples à choisir par eux-mêmes leurs systèmes agricoles et alimentaires.
- La souveraineté alimentaire se différencie de la sécurité alimentaire, qui signifie plutôt l'assurance d'avoir suffisamment de nourriture pour répondre à ses besoins nutritionnels de base. La sécurité alimentaire ne prend pas en compte le droit de déterminer sa propre alimentation et la façon dont elle est produite.



JEU D'ART ALIMENTAIRE

page
2/3

- Les droits et les valeurs liés au concept de la souveraineté alimentaire :
 - Droit à une alimentation saine
 - Droit à une alimentation ancrée dans sa propre culture
 - Respect de l'environnement
 - Méthodes d'agriculture durable (biodiversité, semences traditionnelles, rotation des cultures, utilisation du compost comme engrais, etc.).
 - Droit à définir nos propres méthodes de production alimentaire
- Principes mentionnés lors du Forum international sur la souveraineté alimentaire de Nyéléni en 2007 :
 - Reconnaissance du rôle de la femme et de ses droits
 - Droit à un salaire décent
 - Reconnaissance de la valeur traditionnelle des connaissances, de l'alimentation, de la langue et de la culture
 - Véritable réforme des systèmes agraires pour rendre les terres aux peuples autochtones, ainsi qu'honorer les traditions pastorales et les routes migratoires
 - Juste partage de la terre, dans un climat pacifique
 - Défense du droit des peuples à l'autodétermination de leur patrimoine matériel, naturel et spirituel.

2 - Qui devrait agir pour assurer la souveraineté alimentaire ?

o Chacune et chacun d'entre nous! Nous sommes interpellés à la solidarité avec nos sœurs et nos frères autour du monde, et cela est un sujet qui nous affecte tous, ensemble.

ÉTAPE 3 // (45 minutes)

Distribuez le matériel d'artiste. Invitez les personnes participantes à créer une représentation de « Ce que la souveraineté alimentaire signifie pour moi », en se basant sur la discussion de l'étape 2. Ils peuvent choisir une thématique (tel que la faim, l'abondance, les semences, les récoltes, etc), un aspect de la définition de la souveraineté alimentaire (au-dessus), ou un principe (la justice, le service, la famille) pour se pencher dessus.

Encouragez les personnes participantes à exprimer dans leurs œuvres leurs sentiments par rapport au sujet de la nourriture, de la faim et des droits humains. Les personnes participantes peuvent créer une image de leurs propres expériences ou de celles des autres (par exemple, une expérience dans un pays du Sud). Elles peuvent laisser libre cours à leur créativité!

Demandez aux participants d'écrire quelques phrases pour expliquer leurs œuvres – ou de simplement écrire le thème ou les mots sur lesquelles ils se sont concentrés.

ÉTAPE 4 // (30 à 45 minutes)

Affichez toutes les œuvres d'art dans un endroit bien en vue où toutes les personnes participantes peuvent contempler les dessins réalisés par l'ensemble du groupe.

Animez une discussion en demandant aux personnes participantes d'analyser les interprétations qu'ont les autres personnes des enjeux de la souveraineté alimentaire.

JEU D'ART ALIMENTAIRE

page
3/3

Suggestion de question pour la discussion après l'exposition : Comment est-ce que les œuvres (autre que celles de vous ou votre groupe) évoquent la souveraineté alimentaire, la faim et les droits de la personne?

ÉTAPE 5 // (facultative)

Prenez une photo de l'ensemble des œuvres du groupe et envoyez-la à jeunesse@devp.org. Nous serions ravis de voir les œuvres réalisées et de les afficher sur notre site afin que d'autres puissent les admirer.

ÉTAPE 6 // (facultative)

Organisez une exposition des œuvres d'art afin de sensibiliser la communauté. Pensez à annoncer l'événement dans les médias locaux pour inviter la communauté à voir les œuvres d'art et à prendre part à la discussion sur la souveraineté alimentaire.